



EVÈNEMENTS

L'Union Européenne présente dans la vie quotidienne des Vauclusiens

Pour bon nombre de personnes, l'Europe constitue une entité éloignée des préoccupations et des réalités de leur quotidien. En cette traditionnelle journée de l'Europe, le 9 mai, le Conseil départemental de Vaucluse tenait à mettre en lumière les nombreux financements mobilisés auprès de l'Union Européenne au service des Vauclusiens.

Publié le 06 mai 2021

La journée de l'Europe, un symbole fort

71 ans après la célèbre déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 « l'Europe ne se fera pas d'un coup : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait », l'Union Européenne célèbre comme chaque année la journée de l'Europe.

La déclaration du Ministre français des Affaires Etrangères de l'époque est considérée comme le début du lancement de la construction européenne et elle débouche, le 18 avril 1951, sur la signature du traité de Paris par six Etats européens. Ils fondent alors la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), première des institutions européennes qui donnera naissance à l'Union Européenne.

La journée de l'Europe, instaurée en juin 1985, est l'un des cinq symboles de l'Europe. Elle rend hommage à l'acte fondateur du 9 mai 1950.

Aujourd'hui, pour les États, elle sert à rapprocher les institutions européennes des citoyens notamment en valorisant les liens grâce aux symboles que sont le drapeau, la monnaie unique, l'hymne et la devise « Unie dans la diversité ». C'est également une journée d'information et de discussion ou une fête populaire au cours de laquelle, dans chaque État membre, les citoyens célèbrent leurs différentes cultures et traditions.

Des fonds pour la réalisation de projets en Vaucluse

La gestion des fonds européens s'effectue par programmes d'une durée de sept ans. La période 2014-2020 prend fin et a permis de financer des projets structurants pour les Vauclusiens.



Chaque année, le Conseil départemental de Vaucluse sollicite en moyenne 3 millions d'euros de subventions auprès de l'Union Européenne par l'intermédiaire de ses deux principaux fonds, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE).

L'objectif est de trouver des leviers supplémentaires pour mettre en œuvre des projets d'aménagement du territoire mais également pour développer des actions de soutien à l'emploi et d'aide à l'insertion.

En matière d'aménagement du territoire, le FEDER vise à renforcer la cohésion économique et sociale des territoires et touche directement les Vauclusiens dans leur vie quotidienne.

Les projets financés sont concrets, opérationnels et fonctionnels. Il était logique que le Conseil départemental les ait sollicités à hauteur de 11 millions d'euros dont 6,2 millions d'euros ont, d'ores et déjà, été acquis auprès de l'Union Européenne.

De nombreux exemples de ces leviers à l'investissement qui profitent aux Vauclusiens

Le numérique : 7 millions d'euros / FEDER

- › Extension du réseau départemental Très Haut Débit : 5,3 millions d'euros obtenus,
- › Réseau Wifi touristique départemental : 1,7 million d'euros conventionnés. Il s'agit de déployer sur 172 sites des bornes wifi indoor et outdoor permettant d'apporter aux visiteurs français et étrangers une connexion gratuite à Internet et un accès à une webapplication de valorisation des sites touristiques du territoire vauclusien.

L'aménagement des véloroutes : 3,2 millions d'euros / FEDER

- › Véloroute ViaRhôna : 1 408 000 euros
- › Eurovélo 8, véloroute du Calavon (section Robion/Cavaillon) : 1 million d'euros
- › Véloroute Via Venaissia : 981 000 euros
- › La réhabilitation du Mont Ventoux : 650 000 euros / FEDER

- Réhabilitation du sommet du Mont Ventoux : financement de l'étude préopérationnelle pour 90 000 euros obtenus, 566 000 euros conventionnés pour les travaux

Le Plan de relance européen 2021-2023

En réponse à la crise sanitaire et sociale, la Commission européenne a lancé, début 2021, un plan de relance européen dénommé « React EU ».



La région Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur bénéficie de 117 millions d'euros de FEDER à consommer d'ici 2023 pour l'ensemble de son territoire.

Le premier appel à projet lancé en mars 2021 concerne la mobilité douce, un autre appel à projet concernant la numérisation dans les collèges devrait paraître sous peu.

Le Conseil départemental de Vaucluse est fortement mobilisé pour déposer des demandes de subventions afin d'obtenir le maximum de financement FEDER sur ces deux thématiques.

- **Insertion des personnes éloignées de l'emploi : le Conseil départemental gère directement des crédits du FSE que lui délègue l'Etat.**

Le Département, au regard de sa compétence en matière de politiques sociales (notamment la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion), est considéré par L'État comme un organisme intermédiaire instructeur des dossiers. Ces crédits, sur 2014-2020, s'élèvent à 12 millions d'euros au bénéfice du territoire vauclusien :

- Les actions d'insertion portées par le Conseil départemental : 7,5 millions d'euros / FSE

Le Conseil départemental, dont la compétence est le référencement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, mène une politique axée sur des parcours d'insertion spécifiques et intensifs, avec le retour à l'activité comme objectif (accompagnement personnalisé, suivi individuel, formation, différentes aides pour faciliter la recherche d'un emploi, etc...).

- Les actions portées par d'autres structures : 4,5 millions d'euros / FSE

Le Vaucluse est maillé de structures d'Insertion par l'Activité Économique (IAE), principalement des associations, qui permettent à des personnes éloignées de l'emploi de se former à un métier et d'être accompagnées dans leurs démarches de retour à l'emploi.

A titre d'exemple, l'Association RHESO, située à Carpentras, a mis en place en 2019 un chantier d'insertion intitulé « Histoires d'Objets ». Cet atelier-boutique propose une activité originale qui consiste au relooking, à la création, à la vente de mobiliers et d'objets de décoration à partir de matériaux de récupération, l'objectif étant de permettre l'accompagnement des publics très éloignés de l'emploi vers une insertion professionnelle durable.

Les Centres Communaux d'Action Sociale peuvent également bénéficier de financements européens pour accompagner leurs publics dans les différentes étapes de retour vers l'emploi.

Des financements supplémentaires liés à la crise de la COVID-19 : 1,5 million d'euros / FSE

Le Conseil départemental a pu obtenir 1,5 million d'euros de FSE supplémentaires à consommer d'ici le 31 décembre 2021 pour financer des actions en lien avec la crise sanitaire pour :

- Cofinancer les matériels de protection de certains agents du Conseil départemental entre mars et septembre 2020 et les 30 000 masques à destination des collégiens vauclusiens à la rentrée 2020,
- Cofinancer les PC hybrides des collégiens en Réseau d'Éducation Prioritaire. Plus de 8 000 élèves sont concernés pour la rentrée 2021.

Future programmation 2021-2027

Les négociations sur la future programmation FSE 2021-2027, entre la Préfecture de Région et le Conseil départemental, vont se dérouler jusqu'à cet été.

Les échanges portent principalement sur les thématiques couvertes par le FSE et sur le montant de la subvention européenne accordée en gestion au Département.



La Région Provence-Alpes-Côte-D'Azur a été sélectionnée pour accueillir le sommet européen des régions et villes en 2022 où 15 000 élus de l'Europe entière sont attendus.

Cet événement s'inscrira au cœur de la présidence française de l'Union Européenne.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09